Commune de Léaz **N° 01-2026**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 2 février 2026

Date la convocation du Conseil municipal : 29 janvier 2026
Nombre de conseillers municipaux : 11

Présents : Christine BLANC – Valérie MAYOR - Valérie LOUBET - Emelyne ETIENNE - Kévin FAVRE - Pierre-Luc CHATAIGNON - Johann BRESSON – Christophe ETIENNE-AUGUSTIN

Absents excusés : Nicolas BUGNOT donne pouvoir à Valérie LOUBET - Séverine VIRLOUVET donne pouvoir Pierre-Luc CHATAIGNON- Loïc NORMANT donne pouvoir à Johann BRESSON-

Absents :

Objet : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2025

Valérie MAYOR 1ère adjointe

RAPPELLE que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le conseil, après avoir entendu l'exposé, à l'unanimité

APPROUVE le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2025. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Valérie LOUBET
Secrétaire de séance,

Christine BLANC
Maire,

MAIRIE DE LEAZ
AIN